

Gabriel Nève
IMBE, Case 421
Aix-Marseille Université
Av. Normandie Niemen
13397 Marseille Cedex 20

Direction départementale des territoires et
de la mer du Var
Service Eau et Biodiversité

Préfecture du Var - DDTM
CS 31209
83 070 TOULON CEDEX.
ddtm-dep@var.gouv.fr

Marseille, le 11 avril 2023

Objet : demande de dérogation pour la capture d'une espèce protégée

Madame,
Monsieur,

En 2020, j'ai introduit une demande de dérogation pour la capture d'une espèce protégée, pour laquelle j'ai reçu un arrêté préfectoral d'autorisation daté du 25 juin 2020..

Grâce à ce permis, j'ai pu effectuer les relevés en 2020, 2021 et 2023. Je sollicite à nouveau un permis pour pouvoir continuer ces relevés annuels.

La population du Lépidoptère Semi Apollon *Parnassius mnemosyne* du massif de la Sainte Baume (Plan d'Aups, Var) est isolée, et de faible effectif. Afin de voir dans quelle mesure son effectif et sa distribution locale varie d'année en année, j'effectue un suivi annuel de cette population depuis 2001, après les études de mon prédécesseur Henri Descimon menées dans les années 1980.

Siège administratif : IMBE - UMR CNRS 7263 / IRD 237 - Faculté des Sciences et Techniques St-Jérôme - Case 421 - Av. Escadrille Normandie Niemen - F-13 397 Marseille cedex 20 - France - Tél : +33 (0)4 91 28 85 27 - Fax : +33. (0)4 91 28 86 68 - www.imbe.fr

Comme le faible effectif de la population ne permet pas un échantillonnage pour études génétiques, comme cela fut le cas dans les années 1980, par mon prédécesseur Henri Descimon, alors que la population comptait des milliers d'individus, deux approches complémentaires sont actuellement utilisées :

1. Une étude par capture au filet des imagos, marquage individuel (au feutre sur l'aile postérieure gauche) puis relâcher sur place permet d'estimer la taille de la population (pour autant que l'on ait suffisamment de recaptures, et que les sessions soient assez rapprochées).
2. Chaque individu est photographié sur le terrain, de manière standardisée, avec un petit statif construit spécialement à cet effet. Pour la photographie, les ailes sont brièvement maintenues à l'aide de feuilles de plastique transparent (type rétroprojection). Chaque individu est ensuite relâché. Des essais sur *Parnassius mnemosyne* et *P. apollo* ont montré que cette manipulation n'affecte pas les individus, qui reprennent rapidement un comportement normal. Je joins à la présente le petit article technique qui décrit la méthode en détail.

L'approche par biométrie sur les photos réalisées permettra d'estimer la stabilité du dessin alaire, par comparaison entre les ailes gauches et droites et son évolution éventuelle au cours du temps. Des comparaisons avec des spécimens d'autres populations (en musée, ou lors d'étude de terrain) permettront de situer l'état de santé de la population de la Sainte Baume.

Veillez trouver ci-joint un rapport sur les observations du semi apollon à la Sainte baume, depuis 2020.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gabriel Nève,
Maître de Conférences

Documents joints :

- Imprimé 13631*01 « demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement d'espèces animales protégées »
- Rapport sur le suivi de semi apollon à la Sainte Baume depuis 2020
- Arrêté préfectoral du 25 juin 2020.

Siège administratif : IMBE - UMR CNRS 7263 / IRD 237 - Faculté des Sciences et Techniques St-Jérôme - Case 421 - Av. Escadrille Normandie Niémen - F-13 397 Marseille cedex 20 - France - Tél : +33 (0)4 91 28 85 27 - Fax : +33. (0)4 91 28 86 68 - www.imbe.fr